Communiqué de presse n° 1200

Berne, le 4 octobre 2022

Développement des infrastructures de transport - également pour les régions de montagne

Le SAB - Groupement suisse pour les régions de montagne - constate avec inquiétude que la politique des transports de la Confédération se concentre de plus en plus sur le trafic d'agglomération. Pourtant, il est indispensable que les régions de montagne et les espaces ruraux disposent d'une bonne accessibilité routière et ferroviaire. Il s'agit d'un facteur central, non seulement pour la population locale et l'économie, mais également pour le tourisme. Le SAB demande donc à la Confédération d'accorder une plus grande attention à la desserte des régions de montagne, notamment au niveau touristique.

Avec la perspective RAIL 2050, d'importants jalons seront posés au niveau fédéral, afin d'assurer l'avenir des transports ferroviaires. Toutefois, le SAB constate avec regret que cette perspective se concentre principalement sur les agglomérations. Le SAB demande que le développement du rail prenne aussi en considération les besoins des régions de montagne et des espaces périphériques. D'importants projets ferroviaires méritent d'être soutenus. Il s'agit notamment de la réalisation du deuxième tube pour le tunnel de base du Lötschberg, de la construction du tunnel multifonctionnel du Grimsel, ainsi que de l'aménagement de la liaison ferroviaire entre la Basse-Engadine - Vinschgau et le Tyrol. Tous ces différents projets permettent, d'une part, d'améliorer la desserte des régions concernées, mais sont également importants pour le tourisme. En outre, il faut trouver des solutions aux restrictions imposées par les nouveaux wagons à deux étages des CFF (compensation du roulis pour le Duplex TGL), afin que les réductions de temps de trajet prévues puissent être atteintes.

Important potentiel pour le trafic des voyageurs transfrontaliers

Le trafic de voyageurs transfrontaliers présente un grand potentiel d'amélioration et de transfert. Par exemple, quelque 320'000 personnes se rendent chaque jour en Suisse depuis l'étranger pour y travailler, la plupart du temps en voiture. Le SAB demande donc que le trafic pendulaire transfrontalier, l'accessibilité des destinations européennes par le train, ainsi que le développement des liaisons ferroviaires de nuit soient intégrés dans la perspective RAIL 2050.

Le trafic touristique sous-estimé

De manière générale, le SAB constate que l'importance du trafic de loisirs a jusqu'à présent été sous-estimée dans la politique des transports de la Confédération. Pourtant, le trafic de loisirs est de loin le but de transport le plus important, parmi les motifs de déplacement. C'est pourquoi de longs embouteillages se produisent régulièrement aux heures de pointe et lors des week-ends, sur les routes d'accès et de transit. Ces embouteillages nuisent à l'image de la Suisse, en tant que destination touristique, et réduisent l'attractivité des régions concernées. Les travaux à venir pour la mise en œuvre du postulat Dittli ("Définir le trafic touristique") constituent une base importante, afin d'accorder une plus grande attention au trafic touristique. Dans ce contexte, le SAB salue également le crédit supplémentaire de 40 millions de francs,

destiné au chargement des voitures servant à franchir les tunnels de la Furka, du Lötschberg et de la Vereina. Ces offres sont d'une importance capitale pour l'accessibilité des régions concernées. Les prix pour le chargement des voitures ont actuellement atteint la limite supérieure et ne doivent donc pas être augmentés.

Desserte du premier et du dernier kilomètre

La desserte du premier et du dernier kilomètre doit aussi faire l'objet d'une attention particulière. Pour les vacanciers, il est essentiel qu'ils puissent effectuer l'intégralité de leur voyage en transports publics et qu'ils aient la possibilité d'être mobiles sur leur lieu de vacances. Le Bus alpin constitue à ce titre un bon exemple. Des solutions intermodales, par exemple avec des offres de partage de véhicules, constituent également des alternatives intéressantes. Celles-ci doivent pouvoir être faciles d'accès et leur réservation se faire aisément. Pour que cela puisse être le cas, l'accès aux données de la mobilité est décisif (open data). La mobilité douce est également importante pour la desserte du premier et du dernier kilomètre. A cet égard, le SAB demande au Conseil fédéral de soutenir financièrement les pistes cyclables, aussi en dehors des agglomérations.

Informations complémentaires :

- Prise de position du SAB sur RAIL 2050 : www.sab.ch
- Analyse du SAB par rapport aux transports transfrontaliers : http://www.sab.ch/dienstleistungen/internationale-zusammenarbeit/cross-border-mobility.html
- Prise de position du SAB sur le chargement des automobiles : www.sab.ch.
- Postulat Dittli : https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20214452
- Document de position du SAB et de l'UTP relatif au trafic touristique :
 http://www.sab.ch/fileadmin/user_upload/customers/sab/Positionspapiere/202
 O/Positionspapier_Touristischer_Verkehr_f_final.pdf
- Bus alpin: www.busalpin.ch

Renseignements complémentaires :

- Christine Bulliard-Marbach, Présidente du SAB et Conseillère nationale, Tél. 079 449 05 69
- Thomas Egger, Directeur du SAB, Tél. 031 382 10 10